Santé au Travail
Sambre-Avesnois

Le psychologue du Travail

Salariés

Qu'est ce qu'un psychologue du travail ?

Le psychologue du travail possède une formation universitaire spécialisée en psychologie (bac+5). Cette formation est basée sur la compréhension du comportement humain mais aussi des organisations de travail. Dans les entreprises, il participe à la prévention des risques en lien avec la relation individu/situation de travail.

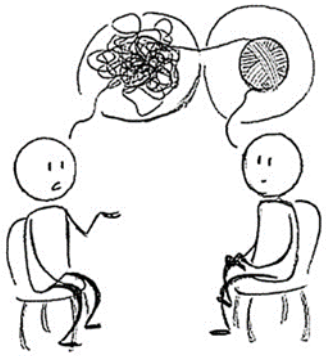

https://www.lyon-psy.net/ma-pratique/

Pourquoi le rencontrer ?

Par un temps d'écoute privilégié, le psychologue du travail vous proposera d'aborder les éléments du travail et les problématiques que vous pouvez rencontrer : réorganisation, conflit, surcharge de travail…

Cet échange a pour but de vous accompagner à poursuivre la réflexion et l'analyse de ces éléments du travail pour mieux les comprendre et envisager des possibilités d'actions.

Le psychologue du travail pourra vous orienter vers d'autres interlocuteurs pour mettre en place ces actions (suivi psychologique externe, orientation vers votre médecin traitant…)

Comment le rencontrer ?

Lors de votre visite, le médecin du travail peut vous proposer de rencontrer le psychologue du travail.

Ce rendez-vous sera complémentaire à la visite déjà réalisée par le médecin.

Si vous acceptez ce rendez-vous, le psychologue vous recevra en suivant les règles de confidentialité du service de prévention et de santé au travail. Avec votre accord, votre employeur sera informé de la visite mais pas de son contenu.

Pour toutes informations complémentaires, rapprochez-vous de votre médecin du travail

SIEGE SOCIAL

24, rue Romain Duchateau
59720 LOUVROIL
Tél.: 03 27 53 31 31

E-mail: contact@st-sa.fr
www.sante-travail-sa.fr